

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 octobre 2010

L'an deux mille dix, le vingt octobre, à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de M. Henri LAMBERT, maire, et en présence de tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de Mmes et MM. Martine HERAULT (ayant donné pouvoir à M. Lambert), Annie GRIZON (ayant donné pouvoir à Mme Jarriault), Claudine VAN MELCKEBEKE (ayant donné pouvoir à Mme Dubois), Gérard BERRUTI-MARTINEZ, Didier PRIVE, Jean-Luc GRATECAP, Yves GUIGNOUARD.

Le conseil municipal a désigné M. Rodolphe CHAVIGNAY comme secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 15 septembre 2010 a été approuvé.

Préalablement à l'examen de l'ordre du jour, une présentation du projet de plan de déplacement urbain n° 2 a été faite aux conseillers municipaux.

2010/50 Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs sur la commune. Communication du dossier communal arrêté par le Préfet de la Charente-Maritime

Le Conseil Municipal,

A pris connaissance du dossier communal d'information des acquéreurs et des locataires au regard des risques littoraux frappant une partie du territoire de la commune en application de l'arrêté préfectoral du 13 septembre 2010.

2010/51 Acquisition de deux flambeaux pour l'ancien véhicule de pompiers

Le Conseil Municipal,

Informé de l'opportunité d'acquérir deux flambeaux de collection pour orner l'ancien véhicule des pompiers de la commune,

Considérant que ces flambeaux, appartenant à M. Jean-Michel LANDROZ, demeurant à La Rochelle, 4 rue François Viète, sont estimés par le propriétaire à 200 € l'unité,

Appelé à délibérer sur cette acquisition,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide d'acquérir deux flambeaux pour l'ancien véhicule des pompiers de la commune au prix de 400 € l'ensemble auprès de M. Jean-Michel LANDROZ, demeurant à La Rochelle, 4 rue François Viète.

2010/52 Règlement du cimetière communal

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance de la proposition de nouveau règlement du cimetière communal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Approuve le règlement du cimetière communal qui sera appliqué par arrêté municipal.

2010/53 Tarifs du séjour ski 2011 pour les jeunes

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance du projet d'organisation d'un séjour ski pour les jeunes du 20 au 26 février 2011 aux Monts d'Olmes (Ariège),

Après avoir pris connaissance de la proposition de tarifs de ce séjour formulée par la commission municipale chargée de l'enfance et de la jeunesse,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Fixe comme suit les tarifs du séjour ski du 20 au 26 février 2011 :

| Allocataire CAF avec passeport Quotient 1 | Allocataire CAF avec passeport Quotient 2 | Allocataire CAF avec passeport Quotient 3 | Allocataire CAF sans passeport | Non allocataire CAF | Hors commune |
|---|---|---|--------------------------------|---------------------|--------------|
| 132 € | 224 € | 302 € | 342 € | 428 € | 550 € |

Pour information la définition des quotients est :

| | Quotient 1 | Quotient 2 | Quotient 3 |
|------------------------------------|--------------------|-------------------------|-------------------------|
| Familles titulaires d'un passeport | 0 € < Q ≤ 501,07 € | 501,07 € < Q ≤ 584,92 € | 584,92 € < Q ≤ 760,00 € |

« Q » étant obtenu en divisant le 12^{ème} des revenus bruts (avant abattement fiscal mais en y ajoutant les prestations familiales du mois d'octobre) par un nombre de parts égal à 2 pour les parents (ou le parent isolé) + 0,5 part par enfant pour les deux premiers + 1 part par enfant à partir du 3^{ème}.

2010/54 Etude et élaboration d'un schéma directeur des eaux pluviales. Convention avec le Syndicat Mixte de l'Union des Marais de la Charente-Maritime

Le Conseil Municipal,

Appelé à délibérer sur la conclusion d'une convention portant accord financier partenarial avec le Syndicat Mixte de l'Union des Marais de la Charente-Maritime (UNIMA) pour l'élaboration d'un schéma directeur des eaux pluviales, Considérant que le coût de cette opération est estimé à 40.800 € et que la participation financière de la commune s'élève à 32.640 €,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Approuve la convention portant accord financier partenarial avec le Syndicat Mixte de l'Union des Marais de la Charente-Maritime (UNIMA) pour l'élaboration d'un schéma directeur des eaux pluviales et autorise le Maire à la signer.

2010/55 Transformation d'un emploi d'adjoint technique de 1^{ère} classe en emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe

Le Conseil Municipal,

Considérant le départ en retraite d'un adjoint technique de 1^{ère} classe en septembre 2010,

Considérant que le remplacement de cet agent a été opéré par le recrutement d'un adjoint technique de 2^{ème} classe,

Considérant qu'il convient en conséquence de transformer un emploi d'adjoint technique de 1^{ère} classe en emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de transformer un emploi d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet en emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet avec effet au 1^{er} octobre 2010.

2010/56 Mise à jour du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal,

Vu ses délibérations de ce jour portant création d'un emploi d'agent d'animation jeunesse et transformation d'un emploi d'adjoint technique de 1^{ère} classe en emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe,

Considérant qu'il convient de mettre à jour le tableau des effectifs de la collectivité,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de modifier comme suit le tableau des effectifs de la commune :

| Intitulé grade | Nombre de postes | Suppression | Création | Nombre de postes | Date d'effet |
|--|------------------|-------------|----------|------------------|--------------|
| Emplois titulaires permanents | | | | | |
| Filière technique | | | | | |
| Adjoint technique de 1 ^{ère} classe à temps complet | 3 | 1 | | 2 | |
| Adjoint technique de 2 ^{ème} classe à temps complet | 15 | | 1 | 16 | 01/10/2010 |
| Total | 18 | 1 | 1 | 18 | |

La séance a été levée à vingt et une heures cinquante.

La Maire,

La Secrétaire de séance,

Henri LAMBERT

Rodolphe CHAVIGNAY

Sylvie DUBOIS

Gérard GOUSSEAU

Jean-Marc SORNIN

Marie-Paule RENOU-MIGNIEN

Michel PLANCHE

François AUBIN

Annie GOUJAT

Guy BRISE

Serge COMTE

Bénédicte BECONNIER

Anne CLEMENT-THIMEL

Martine HENNENFENT

Patrick PHILBERT

Sylvie POUVREAU

Fabienne JARRIAULT

Magali LARGE

Gaston BERITAULT

Philippe DURIEUX

Valérie VAQUETTE

Florence TAVEAU

